

## EDITO du Président : « 2013 : quel millésime ? »

Que sera 2013 ?

L'environnement économique européen et l'environnement spécifiquement français ne sont guère encourageants, c'est une réalité.

Les environnements économiques qui se portent bien ou mieux, nous apparaissent lointains : l'Asie, les Amériques... Même si certains d'entre nous y résident et y travaillent actuellement, ou vont y partir bientôt, ils ne constituent pas la majorité...

Alors ?

Les moments difficiles sont souvent ceux qui nous permettent de nous remettre en question, de nous aguerrir, de faire mieux, voire de faire « encore mieux que son mieux » selon la belle formule de Marguerite Yourcenar.

Certains membres de l'ASCVIC viennent d'illustrer cette voie : dans ces environnements difficiles, ils ne se sont pas découragés, ont refusé de subir et ont su trouver de très beaux jobs.

Certains d'entre eux ont trouvé auprès de l'ASCVIC la solidarité qu'ils attendaient, l'aide précieuse qui les a aidés à demeurer très professionnels dans leur démarche, à optimiser leur réseau, à conserver le moral, ce « moral » essentiel pour faire la différence.

L'ASCVIC est là aussi pour ces moments de tempête.

A contrario, on sort toujours des crises. L'Europe et la France finiront bien par sortir elles aussi de cette crise qui, pour l'instant, nous semble boucher notre horizon.

Bien sûr, nul ne sait quand, ni dans quel état nous serons...

Mais rappelons-nous que le Canada, la Suède, l'Allemagne ont procédé aux efforts d'adaptation nécessaires ; que l'Irlande, l'Italie, l'Espagne sont en train de le faire. Le tour de la France viendra bien, tôt ou tard.

Tous les efforts d'adaptation que nous aurons faits, chacun d'entre nous, à notre place, comme autant d'investissements personnels, porteront alors leurs fruits.

L'ASCVIC est là pour vous y aider, et l'ASCVIC sera là demain pour vous aider à « transformer » ces efforts en succès.

Je vous souhaite à tous de faire de 2013 un millésime utile pour nos avenir : le vôtre, celui de vos familles et, in fine, celui de notre pays.

Gérald de Bourmont



## Compte-rendu de la journée du 14 février dernier : Cap vers une 2<sup>ème</sup> carrière

Le 14 février dernier, le Cercle National des Armées a reçu l'édition 2013 de la journée d'initiation à la reconversion. Ce dernier cru, après une fréquentation en légère baisse lors de la précédente édition, et malgré la conjoncture difficile, fut marquée par une belle et très encourageante affluence (+50%), et une très riche diversité d'intervenants.

Première cette année, les 9 associations impliquées comprennent toutes les catégories d'officiers des trois armées et de la gendarmerie. La synergie ainsi obtenue nous confère un poids conséquent qui nous permet de traiter au meilleur niveau avec les institutionnels de la gestion des personnels et de la reconversion, tant étatiques que privés. Cette dynamique nous met en posture pour, ensemble, dans le sillage de la disparition de l'ARCO, développer des interactions de plus grande ampleur. Les candidats étaient donc particulièrement en demande d'éclairage.

Cette journée d'initiation à la reconversion cherche à informer tous les officiers qui se posent la question d'un départ de l'institution ou qui se sont déjà lancés, et ce quel que soit leur degré d'avancement dans leur réorientation. Pour ce faire, une approche globale est constituée, avec un spectre large et complet d'intervenants.

La matinée est consacrée au « départ de l'institution » et l'après-midi aux conditions de « l'atterrissage dans son nouveau métier ». Ainsi, en lever de rideau, les responsables des ressources humaines de la Défense et de chaque armée présentent aux auditeurs les grandes lignes des politiques et modalités de départ et, immédiatement après le déjeuner, la direction de Pôle Emploi présente l'état du marché du travail, les délais moyens

de reconversion, etc. Les deux termes étant bien posés, la passerelle est éclairée par les cabinets de recrutement qui présentent leur ressenti sur les attentes des entreprises et leur vécu des accompagnements qu'ils proposent. Enfin, la pratique de la reconversion est illustrée par de nombreux témoignages de reconversion récents, et ce à tous les stades de la carrière.

Les messages de félicitations et de remerciement sont nombreux, en provenance des intervenants et participants, attestant de la réussite de la journée.

Bien loin du traditionnel « tribalisme gaulois », si souvent cher à notre culture, une solide phase de préparation a permis de renforcer encore les liens entre toutes nos associations et, dans ce cadre, la communauté Saint-Cyrienne (ASCVIC et Saint-Cyrienne) a parlé d'une seule voix. Mais aussi, pour la première fois, en cheville avec l'Epaulette, tous ensemble, nous avons étroitement travaillé pour animer la facette « Armée de Terre » de ce beau rendez-vous ! En exploitant tous ces enseignements nous avons l'ambition d'accueillir l'an prochain une cinquantaine de terriens (trente cette année).

Chers camarades qui vous posez la question d'une seconde vie professionnelle, civile cette fois, rendez-vous à l'édition 2014 pour laquelle nous sommes d'ores et déjà déterminés à œuvrer ensemble pour vous aider à y réfléchir et vous y préparer !

**Général (2S) Marc Delaunay, Délégué général de l'Epaulette,**

**Général de division (2S) Georges Lebel pour la St Cyrienne,**

**Adrian Brown pour l'ASCVIC.**

## Petites annonces

**Annuaire 2013** : L'édition 2013 est en préparation, nous avons besoin de chacun pour la mise à jour de vos données personnelles, en particulier infos professionnelles.

### Annuaire 2013 : recherche d'annonceurs publicitaires.

Offrez à votre entreprise la possibilité de figurer dans l'annuaire, tarifs avantageux pour les adhérents.

### ASCVIC-Régions :

Afin de développer le réseau ASCVIC en Province, nous recherchons des volontaires pour animer des groupes régionaux, rencontres trimestrielles, point de contact pour de nouveaux adhérents.

### Appel à cotisation 2013 :

C'est le moment de vous remettre à jour de cotisation ; Paiement en ligne possible ou par chèque au secrétariat.

**AG 2013** : Il est encore temps de présenter votre candidature comme administrateur. Contactez le secrétariat.

### Nominations/promotions :

- Thomas DIAMANTIDIS : responsable pipeline pour Yemen LNG company (risk&co)

- Mikaël de TALHOUET : responsable de vente hospitalier, Air liquide Santé France.

- Gilles HEIN : Senior middle East analyst chez TOTAL.

- Julien PERATHONER : directeur services à la clientèle chez STOLL TRUCKS

## Assemblée Générale du 27 mars 2013

Lors de l'AG du 22 Mars 2011, les membres de l'ASCVIC vont devoir voter pour renouveler une partie du CA. Chaque administrateur est élu pour 4 ans, afin que vous puissiez préparer au mieux cette élection nous vous rappelons la composition actuelle du conseil d'administration et les nouveaux candidats.

Composition actuelle du CA : 23 membres

Bureau : 7 membres

- Président : Gérald de Bourmont (élu en 2012)
- Secrétaire Général : Antoine Gouraud (élu en 2009)
- Vice-président communication : Harold Garri- vet (élu en 2010)
- Vice-président Alliances : Baudouin Delescluse (élu en 2009)
- Trésorier : Frédéric Jean (élu en 2010)
- Secrétaire général adjoint : Franck Populaire (élu en 2012)
- En charge de l'International : Philippe Martin (élu en 2012)

Administrateurs :

- François BERT (élu en 2009)
- Adrien Brown (élu en 2011)
- Arnaud Burnel (élu en 2010)
- Guillaume de Chatellus (élu en 2011)
- Alexandre Daviel de la Nézière (élu en 2010)
- Bertrand Delerue (élu en 2010)
- Quentin Deurbergue (élu en 2011)
- Ghislain Gomart (coopté en 2013)
- Charles du Grandlaunay (élu en 2012)
- Geoffroy Le Bigot (élu en 2012)
- Jean-Baptiste Leclerc (élu en 2011)
- Joel Manin (élu en 2009)
- Guillaume Mazin (élu en 2012)
- Gilles Miglierina (élu en 2011)
- Bertrand Paris (élu en 2011)
- Sébastien Pernaudet (élu en 2009)

3 membres ne souhaitent pas se représenter :

- François Bert
- Joel manin
- Sébastien Pernaudet

3 membres se représentent :

- Antoine Gouraud
- Baudouin Delescluse
- Ghislain Gomart (cooptation à valider par l'assemblée)

A ce jour 2 candidats :

- Serge de Klebnikoff (promo 61-63), consultant
- Pascal Mismaque (promo 78-80), président de Aclimatation

**Si vous ne pouvez pas venir à l'Assemblée Générale du 27 mars, merci d'adresser votre pouvoir au secrétariat (la convocation est téléchargeable sur le site [ascvic.fr](http://ascvic.fr))**

**VOTEZ NOMBREUX !**

### Retour sur la soirée des vœux du président...

Nous étions plus de 70 à l'Ecole Militaire le 29 janvier dernier. .

Dans son intervention le Président a commenté le thème de son éditorial de notre dernier e-pekin : « excellente dynamique », et s'est réjoui des actions très concrètes menées par l'ASCVIC au service de tous nos camarades et de leur efficacité.

Il a regretté que l'ASCVIC n'ait pas été écoutée depuis plusieurs années par la Saint Cyrienne, et que ses avis n'aient donc pas été suivis.

Il a évoqué la création du Pôle Vie Professionnelle par la Saint Cyrienne et souhaité que ce pôle se positionne vis-à-vis de l'ASCVIC comme un complément et non comme un concurrent...



## AGENDA

- ✓ 12 mars : déjeuner au foyer de la Madeleine (contact : [quentin.deurbergue@orange.fr](mailto:quentin.deurbergue@orange.fr))
- ✓ 27 mars : Assemblée Générale à l'Ecole Militaire
- ✓ 28 mars : Atelier « Gestion de carrière dans l'entreprise » par M. Heveline (DRH Bouygues Bâtiment)
- ✓ 16 avril : Atelier « comment gérer une période de chômage »



## Condition militaire vs condition civile : y aura-t-il un vainqueur ?

Quelles sont les différences majeures entre la condition militaire et la condition « civile » ? Je vais essayer de répondre à cette question en vous faisant partager mon expérience d'une reconversion début 2008 alors que j'étais capitaine. Je tiens à préciser que ce RETEX illustre la transition entre une situation de jeune officier de carrière et un statut de salarié du privé. D'autres témoignages concernant la reconversion d'officiers plus anciens, le statut de chef d'entreprise ou de profession libérale pourraient apporter un éclairage complémentaire.

Evoquons sans tarder le sujet qui intrigue souvent lorsque l'on compare les deux statuts : la rémunération. Elle m'a toujours paru confortable dans l'Institution, grâce notamment aux primes de qualification, à l'ICM et aux indemnités perçues presque à chaque pas en dehors du quartier. Cette impression s'est confirmée depuis mon départ de l'Institution. J'ai pu m'apercevoir que lorsque j'ai quitté cette dernière au grade de capitaine avant TC, ma solde correspondait à celle d'un lieutenant en 2<sup>ème</sup> année aujourd'hui. La condition militaire s'est donc nettement améliorée à ce niveau, avec une hausse de l'indice de jeune capitaine de 23%, le point d'indice ayant évolué de 2,5% en 5 ans. Lorsque je suis arrivé dans le privé, j'ai gagné à peu près autant que dans l'Institution mais la première année a été particulièrement dure au niveau financier. Que n'avais-je donc pas pris en compte ?

Le pouvoir d'achat. Notion un peu plus complexe à estimer que les éléments de rémunération. Lorsque l'on est soldat, l'Institution nous fournit tous les moyens de réaliser notre mission ou presque : des chaussettes au spencer en passant par les slips Petit Bateau, les parkas Gore Tex, le repas du midi gratuit et le coiffeur à 3 €. La réalité est assez différente dans le privé. Il m'a fallu constituer une garde robe assez proche de la T21 mais je n'ai pas pu recycler grand-chose, le repas du midi me coûtait 12 à 15 €, bref la vie me coûtait plus cher. Les impôts ensuite. Lorsque j'étais militaire, le montant imposable était inférieur au montant de ma solde. C'est assez différent aujourd'hui, et cela a nettement accru mon taux marginal d'imposition. Enfin, n'étant pas resté assez longtemps dans l'institution pour bénéficier d'un droit à pension, j'ai dû racheter mes années de cotisations du régime spécial de l'armée afin de les convertir au régime général. Près de 4000 € pour huit ans et demi de service.

Mon rapport à l'argent était différent au sein de l'Institution. Je savais qu'il me serait versé tous les mois, qu'il ne ferait que croître tout au long de ma carrière professionnelle, que les banques m'étaient grandes ouvertes pour la souscription de crédits, bref j'étais au-dessus de tout cela. L'argent c'était un truc de pékin et de commissaire. Je pouvais prendre de la hauteur, penser à l'intérêt de la France, sans trop me soucier des moyens qui pouvaient m'être alloués. Il me semble que c'est une vision quelque peu dépassée actuellement : réformes majeures de l'Institution, création des bases de défense, fermeture de régiments, graves problèmes dans le versement des soldes et des indemnités, programmes d'armement à bout de souffle, budgets de soutien, d'instruction et d'entraînement réduits à peu de chagrin, externalisation d'une partie du MCO... On touche du doigt la problématique de rentabilité de l'outil de défense, notion chère au secteur privé.

Rentable. Un état d'esprit, une philosophie de l'entreprise privée. Une des différences majeures entre mes deux vies professionnelles. Avant le téléphone me servait à donner des ordres, réserver des moyens, acheter des fournitures. Maintenant il me sert à décrocher des contrats, obtenir des commandes, faire rentrer du cash. Finies la sécurité, l'assurance de gagner toujours plus. L'entreprise me rémunère en fonction de ce que je lui fais gagner. Si elle ne gagne pas plus, je ne gagne pas plus. Si elle perd de l'argent, je pars. Vous connaissez tous l'analogie entre une entreprise et une montgolfière...

Aujourd'hui je suis libre. Je peux partir quand je veux, où je veux, c'est à moi de tracer ma route. Enorme différence par rapport à l'Institution. Que je réussisse ou que je rate un examen ou un concours, que je sois bien ou mal noté, que j'obtienne ou pas un précieux « barreau », je n'émettais que des vœux. Je ne choisisais pas, j'espérais, je croisais les doigts, j'attendais le retour de ma FIDEMUT au sujet de ma future garnison et de mon futur poste. J'avais fait tout ce que je pouvais et je subissais. Mais c'était ce que j'avais choisi, je connaissais la règle. Actuellement rien n'est écrit. Mon évolution et ma carrière ne sont pas programmées 30 ans à l'avance. Je peux potentiellement changer de métier, changer de secteur d'activité, changer de zone géographique, gagner plus ou gagner moins.

Libre mais plus seul ? Pas tout à fait. Si les rapports que l'on peut créer au sein d'une promotion de Cyrards ou en régiment sont particulièrement denses grâce à l'intensité des situations vécues en commun, j'ai pu retrouver une certaine forme de cohésion dans le privé. De pots d'arrivée en pots de départ, de contrats gagnés en séminaires, se crée également une petite famille dans l'entreprise, qui constituera au gré des parcours des uns et des autres son « réseau ».

Dans le privé l'évolution est globalement beaucoup plus flexible. Même si en tant que Cyrard il sera difficile d'intégrer le top management d'un grand groupe, on peut s'en rapprocher ou s'épanouir dans une structure plus réduite, reprendre ou créer son entreprise. Vaste champ des possibles, d'autant que c'est dorénavant à moi de devenir le maître de mon destin. Faire des choix, prendre du recul, donner une cohérence à mon parcours professionnel. Bien faire et bien le faire savoir. Auparavant mon gestionnaire s'occupait avec soin de ma carrière. Je savais que j'allais alterner périodes opérationnelles et périodes en états-majors ou directions, que j'aurais à choisir une spécialité, préparer des concours, que je serais muté. J'étais comme un chaton lové dans les bras de la DRH-AT. Aujourd'hui c'est à moi de construire mon réseau, d'aller chercher des responsabilités, de me « vendre », en tout cas de vendre mes compétences. Personne ne m'attend nulle part. Si, à la maison.

Car une des autres différences majeures c'est qu'aujourd'hui je ne fais plus d'OPEX. Un peu moins mytho je l'accorde. Si on valide ensemble qu'une entorse du doigt à force de cliquer sur la souris est moins grave qu'une explosion d'IED, je prends moins de risques. Ceci étant, on ne peut affirmer qu'il existe une réelle différence de disponibilité au sens de fréquence des absences du foyer ou amplitude horaire entre un militaire et un civil. Surtout entre un officier et un civil. La carrière d'un cyrard est en effet ponctuée d'absences régulières, plus ou moins longues, mais également de périodes de REMEC pour la famille (séjours, états-majors parisiens ou lillois, affectations en camps,...). Dans le privé, selon que l'on travaille dans un bureau d'étude ou dans le commerce export, la fréquence et la durée des déplacements peut être très variable. Les absences peuvent être plus longues que dans l'armée, même si elles sont généralement plus morcelées. Les journées de travail sont également un peu différentes. On glisse d'une à deux heures dans la journée lorsqu'on passe du mili au civil mais là encore je n'ai pas constaté de différence majeure en terme de volume de travail (si ce n'est les regrettables vendredis après-midi chômés, mais je ne suis pas sûr que ce soit encore le cas partout dans l'armée). Les droits à permissions sont, comme on le sait, assez avantageux au sein de l'institution, mais encore faut-il pouvoir prendre ses congés.

Si je devais établir une synthèse de ces deux conditions, militaire et civile, je dirais que la condition militaire recèle de nombreux avantages, souvent sous-estimés par leurs bénéficiaires. Sécurité de l'emploi, pouvoir d'achat, évolution quasi automatique, travail pour la « Cause », esprit de corps, congés, retraite. Elle induit une responsabilité forte : la possibilité d'être amené à donner la mort, et partage avec d'autres professions (policiers, pompiers, sécurité civile,...) le risque d'avoir à donner sa vie. La condition du salarié du privé est également intéressante, surtout en France, avec un statut relativement protégé, des évolutions qui peuvent être rapides, surtout en début de carrière, et une liberté de manœuvre qui laisse encore la place au rêve. Chacun pourra donc y trouver son compte, l'essentiel m'ayant toujours paru être de trouver un sens à ce que l'on fait.

**Harold GARRIVET (1999-02)**

(Article paru dans le casoar 208 de janvier 2013)